



A Lyon, 20 octobre 2021

Objet : Invitation à participer à un atelier de concertation pour le Parc éolien du Plateau du Vexin

Madame, Monsieur,

Nous nous permettons ce courrier dans le cadre d'une étude pour l'implantation d'éoliennes sur les communes de Longchamps, Mainneville et Sancourt.

Votre commune se situe dans un secteur favorable pour l'installation d'éoliennes. En effet, le plateau du Vexin Normand représente une zone favorable à l'implantation de parcs éoliens dans le département de l'Eure avec une capacité d'accueil de quatre à six parcs éoliens selon le schéma régional éolien. Le développement de cette énergie renouvelable a été initié sur votre territoire avec le lancement d'études de faisabilité pour un parc.

Ainsi, des ornithologues et des chiroptérologues observent, écoutent, comptent, ... les oiseaux et les chauves-souris présents ou passant pendant une année complète. Des paysagistes étudient votre territoire, sa géographie, sa morphologie, son histoire, son patrimoine, son fonctionnement visuel, ... et les lieux de vie afin de faire un diagnostic paysager et évaluer les possibilités d'implantation dans le respect de votre territoire et ses habitants.

Avec votre accord Madame, Monsieur, vous pourriez recevoir un sonomètre dans votre jardin à l'occasion des mesures acoustiques. Nous n'allons pas écouter les conversations mais seulement mesurer le niveau sonore afin de choisir et disposer les éventuelles éoliennes de façon à déranger le moins possible et à respecter la réglementation en vigueur. Cette étude, réalisée par des acousticiens, s'étend en général sur une semaine au droit d'une dizaine de points de mesure représentatifs du secteur. Ainsi, vous l'aurez compris, toutes les maisons ne seront pas équipées de sonomètres.

En parallèle de toutes ces études environnementales, paysagères et techniques, nous réunissons avec le cabinet de concertation Mazars, qui nous accompagne sur le projet, un groupe d'habitants pour recueillir les ressentis des habitants et leur préoccupation afin d'en tenir compte dans le cadre des études de faisabilité. Ces ateliers seront l'occasion d'échanger sur les états initiaux, les études et l'ensemble du projet.

Terre et Lac Conseil 59, rue de l'abondance 69003 Lyon



Si vous êtes intéressés pour accueillir un sonomètre et/ou pour participer à la concertation, merci de nous contacter aux coordonnées indiquées à la fin de ce courrier.

Enfin, nous tenons à vous remercier pour toute l'attention que vous pourrez porter à ce courrier et ce projet de développement durable. Nous transmettons avec ce courrier, le dernier bulletin d'information sur le projet qui évoque le financement participatif du projet en cours.

Nous restons à votre disposition pour toutes questions, suggestions ou remarques relatives à notre projet et notre démarche d'information spécifique.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, nos plus cordiales salutations.

Chef de projet :	Responsable Concertation :
Maël Meralli-Ballou	Lorette Haffner
Terre et Lac Conseil	Mazars
06 80 07 39 69	07 72 27 98 08
m.meralli@terreetlac.com	lorette.haffner@mazars.fr

Pièces jointes :

- Bulletin d'information n°3 Projet éolien du Plateau du Vexin
- Le vrai/faux sur l'éolien terrestre Ministère de la transition écologique